



Fédération bruxelloise des centres de coordination de soins et de services à domicile



Bruxelles, 6 juillet 2020

Monsieur Stéphane Roberti,  
Président de l'Association des Villes et des Communes de Bruxelles,  
Rue d'Arlon 53, boîte 4,  
1040 Bruxelles  
6<sup>ème</sup> étage

Monsieur Roberti,

## **Objet : Situation des personnes sans titre de séjour sur le territoire des 19 communes bruxelloises**

L'épidémie de COVID-19 ainsi que les mesures sanitaires adoptées pour la contenir ont eu de nombreuses conséquences sur l'ensemble de la population et plus encore sur les personnes précarisées.

Parmi celles-ci, les quelques 150.000 hommes, femmes et enfants résidant en Belgique sans titre de séjour, ont été privés de toute source de revenus. De nombreuses organisations qui, d'ordinaire peuvent leur venir en aide ont vu leurs caisses de solidarité se vider ; leurs possibilités de récolter les invendus alimentaires réduites par la fermeture de nombreux commerces.

Le confinement dans des logements insalubres a gravement entravé les possibilités de respecter les mesures de distanciation physiques préconisées par les autorités. Ce faisant, c'est le droit à la santé des personnes sans titre de séjour qui a été compromis.

Au-delà des conditions de vie, les possibilités d'éloignement vers le pays d'origine ou un pays de transit sont également très faibles. Cette impossibilité de quitter le territoire a d'ailleurs poussé l'agence Fedasil à suspendre la désignation de places Dublin et de places ouvertes de retour ; interrompant ainsi la première étape du processus de retour. De nombreuses personnes ont également été libérées des centres fermés en avril.

Face à ces constats, de nombreuses organisations de la société civile ont dénoncé les conditions de vie particulièrement difficiles des personnes sans papiers. Diverses pistes ont été avancées, tant dans le cadre des Task Forces mises en place durant la crise, que via des interpellations des autorités compétentes.

En avril dernier, la commune de Forest a donné le ton en adoptant une motion soutenant la régularisation des personnes sans papiers présentes sur le territoire ; envoyant ainsi un message clair au gouvernement fédéral : celui de délivrer des titres de séjours aux personnes

qui n'en disposent pas.

Par la suite, plusieurs comités citoyens se sont (re)constitués. Ils ont, à leur tour, interpellé leurs conseils communaux. En Région bruxelloise, des motions similaires ont également été adoptées à Auderghem, Saint-Gilles, Molenbeek-Saint-Jean, Ixelles, Saint-Josse-Ten-Noode et Watermael-Boitsfort.

Ces appels n'ont, à ce jour, pas encore été suivis de mesures ; celles-ci devant nécessairement émerger du niveau fédéral.

C'est pour cette raison que nous nous adressons à vous aujourd'hui, en tant que Président de l'Association de la Ville et des Communes de Bruxelles, afin de vous demander de fédérer l'ensemble des communes bruxelloises afin :

- ✓ De les encourager à adopter des motions communales de soutien à la régularisation des personnes sans titre de séjour,
- ✓ D'organiser la concertation entre les communes ayant adopté de telles motions afin d'interpeller les autorités fédérales sur cette question.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Signataires :**

Sotieta Ngo, Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers

Céline Nieuwenhuys, Fédération des services sociaux

Alain Willaert, Conseil bruxellois de coordination sociopolitique

Fanny Dubois, Fédération des maisons médicales

Karim Majoros, Fédération laïque de centres de planning familial

Emilie Saey, Fédération des centres pluralistes de planning Familial

Yahyâ Hachem Samii, Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale

Stéphane Leclercq, Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes

Laurent Erpicum, Fédération bruxelloise des centres de coordination de soins et de services à domicile

Anne Defossez, Centre d'appui – Médiation de dettes

Christine Vanhessen, Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri